

Déclaration de terrain impraticable PROCÉDURE D'URGENCE

Formulaire à compléter et à scanner puis à envoyer au service « Compétitions » competitions@moselle.fff.fr

> Identification de la rencontre	
Match n°:	
Date: / 20 et heure:	h
Championnat*	Coupe de Moselle* *Barrer la mention inutile
Départemental: Groupe:	Tour:
Terrain:	
Equipe recevante:	
Équipe visiteuse:	
> Arbitre	> Dirigeant de l'équipe recevante présent
M ou Mme:	M ou Mme:
Licence n°:	Licence n°:
Adresse:	Fonction au club:
57	
Interdiction d'utiliser le terrain	
interdiction a defiser to terrain	
. Un arrêté municipal a été présenté à l'arbitre	Oui Non *Barrer la mention inutile
. Une notification d'interdiction d'utilisation du terrain par le propriétaire a été présentée à l'arbitre.	
	Oui Non *Barrer la mention inutile
	l'interdiction d'utiliser le terrain, je déclare que le terrain
•	cable* » *Barrer la mention inutile
Signature de l'arbitre	Signature du dirigeant de l'équipe recevante
Aucune interdiction d'utiliser le terrain n'a été présentée à l'heure de la visite du terrain	
« Après avoir visité le terrain ayant fait l'objet de la procédure d'urgence, je déclare que le terrain est:	
	cable* » *Barrer la mention inutile
Signature de l'arbitre	Signature du dirigeant de l'équipe recevante
-	
> Observations éventuelles	
Signature de l'arbitre	Signature du dirigeant de l'équipe recevante